DEC 39/2012

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

QUATORZIEME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 30 novembre 2012 Enregistré à la Présidence du Sénat le 30 novembre 2012

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Virement de crédits n° DEC 39/2012 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2012



CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 28 novembre 2012 (OR. en)

16722/12

FIN 899

NOTE DE TRANSMISSION

Monsieur Janusz LEWANDOWSKI, membre de la Commission Origine:

européenne

27 novembre 2012 Date de réception:

Destinataire: Monsieur Vassos SHIARLY, président du Conseil de l'Union européenne

Objet: Virement de crédits n° DEC 39/2012 à l'intérieur de la section III -

Commission - du budget général pour l'exercice 2012

Les délégations trouveront ci-joint le document de la Commission - DEC 39/2012.

p.j.: DEC 39/2012

16722/12 af FR DG G II A

COMMISSION EUROPÉENNE



BRUXELLES, LE 23/11/2012

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2012 SECTION III - COMMISSION TITRES 11, 40

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 39/2012

	EN	EUROS
ORIGINE DES CRÉDITS		
DU CHAPITRE - 4002 Réserves pour les interventions financières		
ARTICLE - 40 02 41 Crédits dissociés	CE	- 70 000 000
	СР	- 70 000 000
DESTINATION DES CRÉDITS		
AU CHAPITRE - 1103 Pêche internationale et droit de la mer		
ARTICLE - 11 03 01 Accords internationaux en matière de pêche	CE	70 000 000
	CP	70 000 000

FR FR

I. RENFORCEMENT

a) Intitulé de la ligne

11 03 01 - Accords internationaux en matière de pêche

b) Données chiffrées à la date du 08/10/2012

٠,		CE	СР
1A. 1B. 2.	Crédits de l'exercice (budget initial + BR) Crédits de l'exercice (AELE) Virements	25 500 000 0 980 000	26 200 000 0 980 000
3. 4.	Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2) Exécution des crédits définitifs de l'exercice	26 480 000 26 430 394	27 180 000 20 288 794
5. 6.	Crédits inutilisés/disponibles (3-4) Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	49 606 70 049 606	6 891 206 76 891 206
7.	Renforcement proposé	70 000 000	70 000 000
8.	Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	274,51%	267,18%
9.	Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 23 §1 b et c du RF, calculé selon l'article 17bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a
c)	Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)	CE	СР
1. 2.	Crédits disponibles en début d'année Crédits disponibles à la date du 08/10/2012	0 0	0 0

d) Justification détaillée du renforcement

Taux d'exécution [(1-2)/1]

3.

Le 24 septembre 2012, la Commission a adopté la proposition de décision du Conseil (COM(2012)545) relative à la signature, au nom de l'Union européenne, et a l'application provisoire du protocole entre l'Union européenne et la République islamique de Mauritanie fixant les possibilités de pêche et la contrepartie financière prévues par l'accord de partenariat de pêche en vigueur entre les deux parties.

n/a

n/a

Le coût total pour le budget de l'UE sur une base annuelle s'élève à 70 000 000 EUR.

II. PRÉLÈVEMENT

a) Intitulé de la ligne

40 02 41 - Crédits dissociés

b) Données chiffrées à la date du 08/10/2012

		CE	СР
1A. 1B.	Crédits de l'exercice (budget initial + BR) Crédits de l'exercice (AELE)	689 589 925 0	268 395 154 0
2.	Virements	-556 237 940	-132 523 197
3. 4.	Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2) Exécution des crédits définitifs de l'exercice	133 351 985 0	135 871 957 0
5. 6.	Crédits inutilisés/disponibles (3-4) Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	133 351 985 63 351 985	135 871 957 65 871 957
7.	Prélèvement proposé	70 000 000	70 000 000
8.	Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	10,15%	26,08%
9.	Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 23 §1 b et c du RF, calculé selon l'article 17bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a
c)	Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)	CE	СР

1.	Crédits disponibles en début d'année	0	0
2.	Crédits disponibles à la date du 08/10/2012	0	0
3.	Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Le solde des crédits d'engagement et de paiement actuellement disponible sur la ligne de réserve est suffisant pour couvrir le renforcement de la ligne opérationnelle.